

INITIER DES GROUPES DE PAROLE ENTRE PAIRS



Exercice pour passer du *je* au *nous*

Les groupes de parole sont des espaces d'échange entre pairs. Ils peuvent être mis en place dans l'ensemble d'une organisation, concerner des groupes spécifiques – équipes de travail, personnes conseillères en ressources humaines, gestionnaires – ou autres.

L'objectif est de créer un espace accessible pendant le temps de travail, où les échanges sont libres et se déroulent dans un climat de confiance sur des sujets concernant le travail. Ces espaces de parole ne doivent pas être imposés. Ils doivent encourager le partage en groupe sur des situations problématiques ou en tout cas délicates ou complexes. Le partage crée une dynamique qui vise à « déjouer [...] le repli sur soi, à favoriser l'estime de soi et à développer l'esprit d'entraide²³ ».

Mettre en place un groupe de parole avec ses pairs ou dans des équipes de travail nécessite une préparation en amont. Car les groupes de parole peuvent différer d'un milieu de travail à l'autre, selon le corps de métier, le contexte organisationnel ou autre caractéristique. Exposer l'idée d'un groupe de parole aux personnes concernées est une première étape importante : elle aidera à bien définir la forme, l'espace et le fonctionnement qui conviendront aux besoins et à la réalité de l'organisation. Le travail de coconstruction n'empêchera pas l'évolution du groupe de parole et des personnes qui y participent.

**Le but n'est pas la recherche de solutions, mais l'échange, le partage, la réflexion.
Par exemple, un groupe de parole s'adressant à...**

› des infirmières ou infirmiers donnera lieu à un échange sur les émotions liées à un décès dans leur service;

› des gestionnaires ouvrira la discussion sur les formes de travail émotionnel à adopter dans une situation perturbante;

› des agent-es d'un centre d'appels favorisera la discussion sur les façons de gérer leurs émotions lors d'entretiens avec des client-es mécontent-es.

²³ Cabinet APSST. « Les groupes de parole au travail », [en ligne]. [<http://www.apsst.fr/groupe-de-parole-au-travail.html>].